

LES 16 ERREURS À EVITER SUR LE CPF

POUR PÉRENNISER
SON ACTIVITÉ DE FORMATION



[VOIR MA VIDÉO SUR LES ERREURS À ÉVITER](#)

INTRODUCTION

LA CRÉATION D'UN ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ EDOF PREND DU TEMPS (6 MOIS EN MOYENNE EN 2024)

APRÈS TANT D'EFFORTS, IL SERAIT DOMMAGE DE PERDRE VOTRE RÉFÉRENCEMENT APRÈS QUELQUES MOIS. DONC, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE CRÉER CETTE CHECKLIST DE TOUTES LES CHOSES AUXQUELLES FAIRE ATTENTION TOUT AU LONG DE LA VIE DE VOTRE ORGANISME DE FORMATION.

1. MÉCONNAISSANCE DES CGU EDOF

Prenez le temps de lire et comprendre les **CGU EDOF**.

Si vous prévoyez que votre chiffre d'affaires **dépasse 50 k€ / mois** (qui est un seuil ou le risque de contrôle voir de déréférencement augmente considérablement) envisagez un **RDV avec un avocat** spécialisé. Les risques liés à une mauvaise interprétation de votre C.A peuvent être conséquents.



[LES CGU DE EDOF VISIBLES ICI](#)

LA FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE

- **Formation "Création d'entreprise"**

La formation "création d'entreprise" a ses avantages, et ses inconvénients. Dans les avantages, elle sensibilise de plus en plus de Français, qui rêvent d'entrepreneuriat, et c'est donc une formation "facile" à vendre.

En revanche, cette formation n'ayant pas de certification associée obligatoire, elle a été utilisée par de nombreux OF pour y placer tout et n'importe quoi, sous couvert d'une formation "création d'entreprise".

Un guide pratique EDOF existe (en [Ressource](#)) afin de vous éviter des erreurs qui ont coûté leur référencement à des centaines d'organismes.



[LE GUIDE FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE ICI](#)

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Le Bilan de compétences a un peu pris le relai de la création d'entreprise quand de nombreux organismes ont été déréférencés. Il a été vendu à toutes les personnes qui ne savaient pas trop sur quoi se former, car c'était commercialement une formation "passe partout".

Au final, elle a donné lieu à une 2ème grande vague de déréférencement EDOF, donc si vous vendez du bilan de compétences, il faut être extrêmement vigilant à respecter le cadre légal du bilan de compétences (3 phases, remise de la synthèse, suivi à 6 mois etc...) sous peine de risquer votre présence sur EDOF très rapidement.



CRÉER UNE ORGANISME GÉNÉRALISTE

Il peut être tentant de créer un organisme de formation regroupant de nombreuses formations différentes, pour y attirer un maximum de stagiaires. Cependant cette pratique est très mal vue par EDOF, qui a dans le viseur ces organismes "opportunistes" à leurs yeux. Il est donc préférable, si vous souhaitez vous diversifier de monter plusieurs organismes, spécialisés.



PROSPECTION COMMERCIALE / MARKETING

Même si dans la pratique, de nombreux organismes de formations travaillent avec des centres d'appels (Maroc, Israël ...) le démarchage téléphonique est interdit depuis décembre 2022 et la LOI n° 2022-1587 du 19 décembre 2022.

Certains indicateurs (annulation, taux de fin de formation, taux de plaintes clients) peuvent trahir vos pratiques commerciales, entraîner des contrôles, et donc un déréférencement de votre organisme. C'est pourquoi, je vous recommande d'éviter les centres d'appels, ou de les limiter dans le nombre, afin de contrôler au maximum leur travail (leads qualifiés obligatoires, écoute sur les appels, contrôle de l'identité des apprenants), pour éviter de payer le prix de leurs erreurs.



[LE TEXTE DE LOI ICI](#)

ORGANISATION / DOCUMENTS

Pour certains, ce point peut paraître absurde. Mais j'ai rencontré plusieurs organismes qui attachaient peu d'importance à l'organisation, et au stockage des éléments de chaque apprenant. Il est crucial de garder tous les documents à chaque fois afin, en cas de contrôle, d'avoir tout pour justifier vos méthodes de travail. Que ce soit les émargements, les comptes rendus de formation, la preuve datée que le stagiaire a reçu ses accès E learning, le CV de vos formateurs, leurs diplômes, attestations URSSAF, les preuves de relances stagiaires, ou tout autre document prouvant la qualité de votre travail, **GARDEZ LES**, ça pourrait sauver votre organisme en cas de contrôle.



AIDE POUR LA CONNEXION DES PROSPECTS À LEUR COMPTE CPF

Même si vous avez des prospects en grande difficulté pour réaliser leur identité numérique, ou valider leur dossier, ne prenez JAMAIS la main sur leur compte.

Choisissez des outils de ligne (Team Viewer, Anydesk etc..) pour éviter que cela puisse se retourner contre vous. EDOF contrôle les adresses IP de connexion, et utilisera cette faute pour fermer votre organisme de formation.



CONTRÔLER TOUS VOS INDICATEURS

EDOF contrôle vos indicateurs, vous devez donc en faire de même afin de rester dans les "clous".

Voici quelques exemples d'indicateurs et de chiffres à respecter pour ne pas alerter EDOF:

- **Taux d'annulation:** 10% Max
- **Taux de fin de formation:** 90% Max
- **Durée de vos formations:** Eviter moins de 10 heures



TAUX DE RÉALISATION DE FORMATION

EDOF suit de **nombreux indicateurs** (annulation, budget, coût horaire, taux de fin de formation etc...) et donc, si l'un de ces indicateurs est anormalement bas ou élevé, cela peut créer chez eux une alerte qui les poussera à vous **contrôler**, et potentiellement **bloquer vos paiements**.

Raison pour laquelle, votre **taux de réalisation de formation** (% de stagiaires allant au bout de la formation) doit en général être entre **80 et 90%**, afin de rester dans la norme.

Ca peut paraître fou, mais un taux plus élevé est signalé par EDOF comme anormal

TAUX D'ANNULATION DE DOSSIERS

EDOF contrôle particulièrement le taux d'annulation que vous avez sur votre organisme de formation, donc je vous recommande de toujours maintenir un taux d'annulation / Abandons inférieur à 10% (CP EDOF 6.3.2), qui peut entraîner des contrôles , et donc un déréférencement EDOF.

Aussi, les avances de paiement peuvent être coupées à cause d'un **taux d'abandon supérieur à 10%**.

Pour ce cas, nous vous recommandons de ne **jamais inscrire un client à votre formation s'il n'a pas clairement confirmé son intérêt** pour la formation, son programme, et donc aller au bout de cette formation, pour éviter d'avoir des abandons ou annulations.

CROISSANCE DE VOTRE ORGANISME

Quand on monte une société, on **veut grandir, c'est logique**.
Cependant, **EDOF contrôle la manière dont vous évoluez**.

Une croissance **trop rapide (+ de 50% en 30 jours par exemple)** enverra un signal chez eux , qui les poussera à vous contrôler et suspecter un schéma de vente anormal.

C'est pourquoi, je vous recommande d'avoir une croissance régulière (**10% ou 15% par mois**) , avec une bonne présence Web afin de ne pas alerter EDOF et les pousser à vous placer sous contrôle et donc bloquer vos paiements.

Je vous rappelle que la prospection et la publicité CPF sont interdits, et qu'un démarrage trop fort alertera systématiquement EDOF (CPF)

CROISSANCE DE VOTRE ORGANISME

Quand on monte une société, on **veut grandir, c'est logique**.
Cependant, **EDOF contrôle la manière dont vous évoluez**.

Une croissance **trop rapide (+ de 50% en 30 jours par exemple)** enverra un signal chez eux, qui les poussera à vous contrôler et suspecter un schéma de vente anormal.

C'est pourquoi, je vous recommande d'avoir une croissance régulière (**10% ou 15% par mois**), avec une bonne présence Web afin de ne pas alerter EDOF et les pousser à vous placer sous contrôle et donc bloquer vos paiements.

Je vous rappelle que la prospection et la publicité CPF sont interdits, et qu'un démarrage trop fort alertera systématiquement EDOF (CPF)

MANQUE DE CONTRÔLE DES FORMATEURS

Même si vous recrutez des **formateurs qualifiés** (sur la partie pédagogique) cela ne veut pas dire qu'ils seront rigoureux sur leur méthode de travail, et cela, **en cas de contrôle pourrait vous coûter cher**, si le référentiel Qualiopi n'est pas appliqué.

Il pourrait par exemple vous **manquer de nombreux documents**, compte rendus de cours , en cas de contrôle.

C'est pourquoi, je vous recommande de régulièrement contrôler le travail de vos formateurs, afin de vous assurer d'avoir tous les éléments nécessaires sur le déroulement de la formation.

INSCRIPTION AUX CERTIFICATIONS

Les certificateurs RS sont **extrêmement contrôlés** par France **compétences** et risquent leur place chaque année.

La pression qu'ils reçoivent est donc **répercutée sur les OF partenaires (vous)** . Je vous recommande donc d'avoir un processus d'inscription aux certifications très clair.

Par exemple, programmer des rappels pour **acheter une licence certification dès qu'un stagiaire démarre sa formation**, et un autre rappel pour l'inscrire dès qu'il **dépasse 80% de formation**.

NE PAS SUIVRE QUALIOPi APRÈS L'AUDIT INITIAL

De nombreux organismes passent (ou font passer) l'audit initial qualiopi, et ensuite **changent totalement la méthode qui a été décrite lors de l'audit.**

Le souci de cette façon de travailler, est qu'après 18 mois, lors de **l'audit de surveillance**, leurs dossiers ne sont plus du tout conformes, et cela rend plus **compliqué le passage de l'audit.** C'est pourquoi je vous conseille de respecter aux mieux les indicateurs, qui même si au premier abord peuvent paraître "chiant" au final vous aident sur votre qualité, et vous permettent **de maintenir votre OF actif sur le long terme.**

VEILLE LÉGALE

Le domaine de la formation **change très régulièrement**, je vous conseille donc de faire une **veille** au moins légale, sur ce domaine, afin de savoir tous les changements qui arrivent et les ajustements que vous devez faire afin de rester conforme et ne prendre **aucun risque**, car EDOF n'hésitera pas de son côté à vous **déréférencer** **des que possible**.

A suivre: ICPF, site moncompteformation, Digiformag...



OUTIL DE VEILLE QUALIOP / CPF

VOUS VOULEZ EN DISCUTER?



[@LIDEO.CO](https://www.instagram.com/lideo.co)



HELLO@LIDEO.CO



09 78 45 29 55

PRENDRE
RDV



 **LIDEO**